

Solution financière

Productivité innovation

Augmentez la compétitivité de votre entreprise dès maintenant

Profitez d'une plus grande marge de manœuvre dans la planification et la mise en œuvre de vos projets innovants.

Notre solution de financement

Prêt à terme pour financer vos projets innovants permettant d'augmenter la productivité et la compétitivité de votre entreprise.

Nos modalités

**50 000 \$
et plus**

Financement
minimal : 50 000 \$

100 %

Peut couvrir
jusqu'à 100 %
des coûts du
projet

48 mois

Moratoire de
remboursement
du capital jusqu'à
48 mois

25 ans

Financement à
court ou à long
terme (jusqu'à
25 ans)

Exemple de projets admissibles

Fonds de roulement et immobilisations liés à des projets innovants permettant notamment de démontrer une capacité à augmenter la productivité d'une entreprise. Les projets en innovation peuvent porter sur un produit, un procédé, une commercialisation ou une démarche organisationnelle, par exemple:

- Démarche d'innovation vers l'adoption de technologies (ex.: frais de consultation et d'experts, frais d'étude, etc.)
- Acquisition d'équipements innovants visant à améliorer la productivité (ex.: automatisation, robotisation, etc.)
- Intégration des technologies de l'information pour améliorer l'efficacité des processus (ex.: logiciel, progiciel, etc.)
- Développement de nouvelles façons de commercialiser des produits (ex.: plateforme de commerce en ligne, etc.)
- Amélioration ou développement de nouveaux produits (ex.: frais de R&D, etc.)
- Implantation d'un nouveau processus organisationnel afin d'être plus agile (ex.: frais de consultation, etc.)

Critères d'admissibilité

Toutes les entreprises opérant au Québec qui désirent améliorer leur compétitivité par l'innovation et la productivité et qui font partie des secteurs suivants* :

- Agricole primaire**
- Minier
- Construction
- Fabrication
- Commerce de gros
- Commerce de détail
- Transport et entreposage
- Services professionnels, scientifiques et techniques
- Services de gestion des déchets et d'assainissement

* Des exclusions peuvent s'appliquer. Notons que les démarrages sont exclus.

** Les entreprises qui ne sont pas admissibles aux programmes de la Financière agricole du Québec pourraient bénéficier du financement d'Investissement Québec.



Contactez nos experts

1 844 474-6367
productiviteinnovation.com